

PARCS SCIENTIFIQUES : le capitaine Nemo et l'ordinateur

Tourisme sous-marin avec le Seabus de COMEX



Doc. Comex

Vous vous souvenez de l'architecte ROUGERIE ? Il y a quelques années, il avait suspendu un sous-marin de poche à un fil tendu en travers d'une petite calanque marseillaise et proposait aux amateurs de plongée sans risque et de balades sous-marines, la découverte des fonds méditerranéens. Ce gadget préfigurait une grande ambition : celle de faire vivre ses concitoyens dans de véritables "maisons sous la mer", bulles gigantesques avec vues imprenables sur les poissons, la flore, les plongeurs et le panorama des navires engloutis depuis des siècles. On attend toujours la villa sous l'eau.

Question posée : les projets plus récents sont-ils mieux placés ? Chez COMEX, on a inventé non plus la maison, mais la ville sous la mer. THÉTYSS ("Océan parc de Marseille") comprend des salles bordées d'aquariums, des restaurants, des salles de conférences. D'une estacade protégée partent des "Seabus", sortes d'autobus de la mer prêts au cabotage de croisière entre les calanques, le phare de Planier et les grottes du Frioul. Des équipes d'architectes (ceux de l'Atelier Delta) sont allées à leur table à dessin pour créer ce monde futuriste. Où cela ? Juste au bout du Vieux Port, sur l'emplacement du môle "J4". C'est, calibré et étudié par des spécialistes de l'exploit,

un Disneyland à la française : bourré de culture scientifique, axé sur l'écologie des rivages marins.

Chez COMEX, on a créé une filiale pour suivre les projets. COMEX MARIN PARK, de droit français, ambitionne de travailler sous toutes les latitudes. Son directeur général, Bernard DEBANO, explique : "Nous sommes prêts. Nous avons des contacts avec Miami, avec des Japonais. Nous avons étudié, outre THÉTYSS, un parc sous-marin pour Nice, un autre pour Barcelone. Mais les formalités administratives sont longues et complexes, de sorte que pour le moment rien de concret n'est sorti". A Marseille, le Port Autonome (agressé de toutes parts depuis peu par les urbanistes) tarde à donner un feu vert qui dépend aussi de la Ville et de la Chambre de Commerce. Situation identique pour l'autre projet de COMEX, le "Seabus". Cet autocar de quarante places est un dérivé de la technologie du "Saga". Il a été conçu pour naviguer jusqu'à 40 mètres de profondeur. "Seabus" est prêt. Son lancement dépend de celui des parcs marins. Avec un handicap financier : l'investissement est de l'ordre de 250 à 350 millions de F pour un parc marin en ordre de marche ; de 15 millions en moyenne pour un "Seabus".

Etienne CLAMAGIRAND, architecte, a travaillé au départ sur THÉTYSS. Puis il a conçu son projet ILE BLEUE. Une réalisation de rêve : "au large de La Ciotat, à l'abri du Cap Canaille, une véritable cité sous-marine avec un musée, des écoles de plongée, des restaurants constituant ensemble un Palais de la mer" dit-il... Et voici le Capitaine Nemo, avec la réalisation d'un sous-marin de poche imaginé par une équipe d'ingénieurs de l'ESIM (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille) sous la conduite de Bernard COCLET. "Actuellement, notre SMAL (Sous Marin Autonome Léger) est en construction dans les ateliers de Marine-off-shore-industrie. Nous allons commencer les essais dès le mois de juin." Ce Palais, c'est au total un immense vaisseau métallique capable d'accueillir, assure Etienne CLAMAGIRAND, un million de personnes par an. Avec des missions qui sont à la fois pédagogiques, de recherche, ludiques et une transposition possible sur toutes les zones marines. Nous croyons beaucoup à la reproduction de ce module d'équipement pour l'exploration des fonds marins."

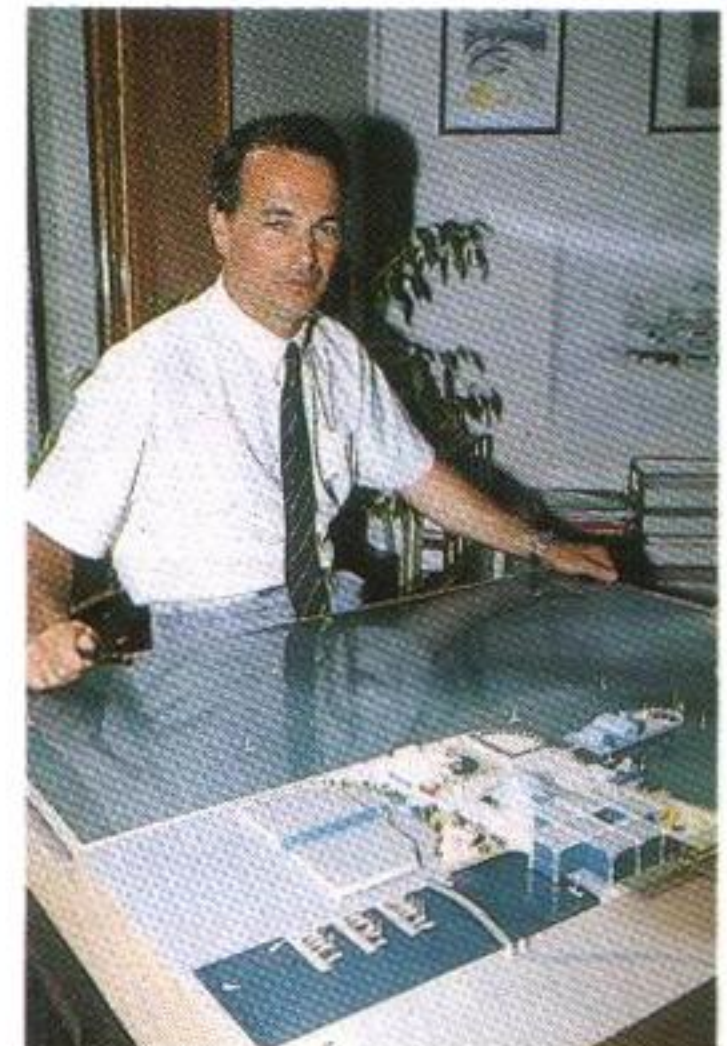


Photo P. Ciot

Etienne CLAMAGIRAND et son "Ile Bleue".

Là encore, projet bouclé, y compris financièrement. Il y a deux ou trois ans, le "Palais de la mer" pouvait même être pris en compte pour aider le chantier naval de La Ciotat à survivre. C'est exclu aujourd'hui, bien entendu, sous la forme industrielle. Il n'empêche : Etienne CLAMAGIRAND est l'un des "porteurs de projets" retenus pour la solution au problème du site de la Navale. Mais quand donc sera définitivement réglé le sort de La Ciotat ? Même les arbitrages de Jacques CHÉRÈQUE, ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, vont prendre du temps.

Cela dit, n'a-t-on pas le droit de rêver : qu'il s'agisse de COMEX ou de CLAMAGIRAND, voilà deux mirages qu'on aimerait bien voir concrétiser dans cette région, n'est-il pas vrai ?